

Rapport public Parcoursup session 2025

IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Informatique (2701)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 22%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Informatique (2701)	Jury par défaut	Autres candidats	54	2249	1887	474	63
		Bacheliers technologiques toutes séries	54	698	419	228	52

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Informatique (2701)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	396	301	85	11	17,5 %
			Masculin	1853	1586	389	52	82,5 %
			Total	2249	1887	474	63	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	104	41	24	5	9,6 %
			Masculin	594	378	204	47	90,4 %
			Total	698	419	228	52	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Informatique (2701)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	53	41	0	0	0 %
				Sans mention	778	735	17	3	4,8 %
				AB	632	616	132	22	35,5 %
				B	393	385	238	27	43,5 %
				TB	96	94	79	10	16,1 %
				TBF	8	8	6	0	0 %
				Total	1960	1879	472	62	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	9	0	0	0	
				Sans mention	41	0	0	0	
				AB	58	2	0	0	
				B	33	2	0	0	
				TB	9	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	2	1	0	0	
				Total	152	5	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	53	1	1	0	0 %
				AB	33	0	0	0	0 %
				B	28	2	1	1	100 %
				TB	16	0	0	0	0 %
				TBF	4	0	0	0	0 %
				Total	134	3	2	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	3	0	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	27	6	0	0	0 %
				Sans mention	338	158	38	12	23,1 %
				AB	226	166	109	25	48,1 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	91	76	69	15	28,8 %
				TB	16	13	12	0	0 %
				Total	698	419	228	52	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Informatique (2701)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	1545	1446	426	51	81 %
			En réorientation	408	317	39	9	14,3 %
			Non scolarisés	192	97	4	1	1,6 %
			Scolarité étrangère	66	7	3	1	1,6 %
			Autres	38	20	2	1	1,6 %
			Total	2249	1887	474	63	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	536	357	189	40	76,9 %
			En réorientation	99	49	33	8	15,4 %
			Non scolarisés	50	10	3	2	3,8 %
			Scolarité étrangère	5	0	0	0	0 %
			Autres	8	3	3	2	3,8 %
			Total	698	419	228	52	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Informatique (2701)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	731	729	293	52
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	540	537	142	6
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	92	89	8	0
			Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	60	60	8	1

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Autres doublettes	413	407	21	3
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	474	403	226	52
			Mugn/ Mercatique & Droit et Economie	76	0	0	0
			Autres doublettes	122	11	1	0
		Baccalauréat Professionnel	Systèmes numériques, option c: réseaux informatiques et systèmes communicants	54	2	0	0
			Autres spécialités	85	3	0	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Informatique (2701)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	39,8 %	40 %	62,1 %	83,9 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	29,4 %	29,5 %	30,1 %	9,7 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	5 %	4,9 %	1,7 %	0 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	3,3 %	3,3 %	1,7 %	1,6 %
		Autres doublettes	22,5 %	22,3 %	4,4 %	4,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Informatique (2701)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	70,5 %	97,3 %	99,6 %	100 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	11,3 %	0 %	0 %	0 %
		Autres doublettes	18,2 %	2,7 %	0,4 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT Aix-Marseille - Site d'Aix-En-Provence - BUT - Informatique (2701)	Jury par défaut	Systèmes numériques, option c: réseaux informatiques et systèmes communicants	38,8 %	40 %	0 %	0 %
		Autres spécialités	61,2 %	60 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats obtenus au lycée avec une attention particulière pour les mathématiques, les matières scientifiques et techniques ainsi que l'anglais et les notes des épreuves anticipées du baccalauréat.	Bulletins, relevé de notes du bac le cas échéant.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations de l'équipe pédagogique.	Bulletins, fiche avenir.	Très important
Savoir-être	Assiduité et comportement dans toutes les matières. Appréciations de l'équipe pédagogique.	Bulletins, fiche avenir.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation, Motivation pour les métiers associés, Degré de cohérence entre les enseignements de spécialité et/ou la série du baccalauréat et la formation.	Lettre de motivation, fiche avenir.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	La justification d'activités sportives, artistiques, culturelles ou d'expériences associatives ou professionnelles. De même les actions citoyennes et les certifications PIX sont prises en considération.	Sportif/Artiste confirmé, expériences d'encadrement ou d'animation, engagements citoyen, expériences professionnelles, pratiques sportives et culturelles.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Nous n'appliquons aucun critère rédhibitoire. Cependant, les candidatures provenant d'étudiants issus de séries autres que générales, S, E, STI2D ou de filières professionnelles ou déjà inscrits en BUT Informatique, ainsi que celles accompagnées d'appréciations négatives du conseil de classe ou des enseignants, compromettent sérieusement les chances d'admission. De même, une lettre de motivation trop brève, inappropriée ou adressée à une autre formation ne joue évidemment pas en faveur du candidat.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Nous avons effectivement pris en compte les parcours en cordée de la réussite.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour réaliser le recrutement dans la formation, la commission commence par examiner chaque vœu en fonction des résultats académiques obtenus en première et en terminale. Pour les bacheliers, toute série confondue, les éléments suivants sont pris en compte :

- épreuves anticipées ;
- épreuves du baccalauréat ;
- notes des bulletins (première et terminale) ;
- classement relatif aux autres élèves de la classe pour les mathématiques et chaque matières scientifiques et techniques.

Ensuite, des éléments qualitatifs sont pris en compte :

- les appréciations de l'équipe pédagogique du lycée ;
- le degré de cohérence entre la série de baccalauréat, les spécialités prises en première et gardées en terminale, les options facultatives Mathématiques expertes ou Mathématiques complémentaires, et la formation ;
- activités extrascolaires et expérience professionnelle ;
- la lettre de motivation ;
- la participation à la journée portes ouvertes.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- sur toute votre scolarité de première et terminale :
 - * avoir de bonnes moyennes en mathématiques, matières scientifiques et techniques ainsi qu'en anglais ;
 - * avoir des notes constantes en ne négligeant aucune matière ;
 - * suivre des enseignements d'informatique et ne choisir que des spécialités scientifiques ou techniques ;
 - * avoir un comportement et un savoir-être exemplaire et de bonnes appréciations ;
 - * avoir une assiduité scolaire sans tâche avec un absentéisme faible ou systématiquement justifié ;
 - * si possible, suivre une section européenne, un parcours cordée de la réussite et obtenir une certification PIX ;
- personnalisez votre lettre de motivation en exposant pertinemment votre projet professionnel et votre choix de formation ;
- présenter au moins une expérience professionnelle, dans n'importe quel domaine ;
- justifier d'activités associatives ou sportives ;
- assister à notre journée portes ouvertes, la date étant indiquée sur notre site Web.

Signature :

Lionel NICOD,

Directeur de l'établissement IUT Aix-Marseille - Site
d'Aix-En-Provence